

Événement, récit,

colloque interdisciplinaire

histoire officielle,

au Collège de France

l'écriture de l'histoire

amphithéâtre

dans les monarchies

Marguerite-de-Navarre

antiques

lundi 24 et mardi 25 juin 2002



Événement, récit, histoire officielle. L'écriture de l'histoire dans les monarchies antiques

La chaire de civilisation pharaonique pilote, depuis son renouvellement, un groupe de recherche consacré à l'historiographie égyptienne. La préparation d'une édition scientifique des annales de Thoutmosis III, dont la traduction et le commentaire sont proposés dès cette année en séminaire, en est une première manifestation. Ce travail se prolonge nécessairement par une nouvelle réflexion sur le genre annalistique, l'histoire officielle et les mécanismes de l'historiographie en Égypte ancienne, qui met en perspective l'ensemble des sources, du III^e millénaire à la Basse Époque. La documentation a, en effet, été considérablement renouvelée ces dix dernières années, grâce à la découverte et à la publication de monuments qui comblent d'importants vides chronologiques : annales de la VI^e dynastie, de Téli à Mérenré (vers 2300-2250 av. J.-C.), de la XII^e dynastie (Amenemhat II, vers 1914-1879) et de la XXII^e dynastie (Pami et sans doute Chechonk III et V, vers 837-736).

L'étude de ces textes et leur mise en perspective nécessite un cadre conceptuel et une méthodologie qui, trop tributaire des concepts forgés par la perception de l'histoire qui nous est propre, restent encore à préciser ou à définir. Les concepts d'événement, d'histoire, d'historiographie, d'écriture historiographique sont extrêmement mouvants d'une étude à l'autre ; il paraît donc souhaitable de rassembler les spécialistes des périodes anciennes intéressés à ces questions, afin qu'ils estiment les besoins, élaborent les définitions appropriées et proposent des pistes de recherche, nourries par les données propres à chaque période et à chaque ensemble géographique. Ce travail doit aboutir à un inventaire des traits communs de l'historiographie antique et de leur évolution, mais aussi à une liste des éléments divergents. Outre qu'ils permettront de mieux saisir les particularismes locaux, c'est-à-dire les traits originaux de l'histoire officielle de chaque civilisation, ces éléments sont susceptibles de soulever, par leur présence ou leur absence, des questions inédites dans les diverses disciplines.

À titre préliminaire, les problématiques que l'on peut envisager sont les suivantes :

1. Qu'est-ce qu'un événement selon les critères de l'histoire officielle ? Les premiers modes de datation fonctionnent selon un système d'années éponymes, qui permettent d'analyser le type d'événement retenu, et l'évolution des choix en ce domaine. En dehors de cette fonction, quelles catégories d'événements l'histoire officielle retient-elle ? Quelle est la terminologie antique qui recouvre cette notion ?

2. Quelle est la fonction de l'événement ? Système de repère dans le temps (chronographie), point de fixation de la mémoire culturelle (question de la « réalité » de l'événement célébré ou de la réactualisation d'un archétype), commémoration, mobilisation à des fins politiques, etc. Quelles évolutions peut-on constater en ce domaine ?

3. Comment l'événement est-il transcrit ? Question des formes de la mise par écrit, des notices techniques les plus concises aux formes narratives les plus poussées, y compris poétiques/épiques. Examen des formats et des supports, et du lien qu'ils entretiennent avec le contenu. Quels genres peuvent-ils être définis ? Quels sont les procédés d'expression historiographique à l'œuvre dans les genres littéraires non historiques, s'il y en a ?

4. À quel degré s'agit-il d'une écriture « historique » ? Quels genres ou types de textes mobilisent-ils des témoignages pour ancrer les récits dans la vérité/véracité? Quels textes mettent en œuvre des éléments explicatifs ou établissent un récit de circonstances, et quel est le caractère de ces mises en perspective?

5. Comment l'histoire officielle se reproduit-elle dans les récits individuels ? Les biographies de particuliers, les chroniques, intègrent-elles des éléments propres à l'historiographie officielle, selon quels procédés et à quel degré? Est-ce aussi un mode d'expression de l'historiographie officielle, dans un cadre moins rigide?

Le colloque sera organisé par thèmes, sur lesquels les chercheurs sont invités à présenter un état des questions de leur discipline et de nouvelles réflexions. Chaque thème fera l'objet de débats au sein d'un groupe de discussion, systématiquement pluridisciplinaire.

Pour tout renseignement, s'adresser à Michel Baud, Collège de France, cabinet d'Égyptologie, 52 rue du Cardinal-Lemoine, 75005 Paris (ou 50, rue de Sévigné 75003 Paris), e-mail: michel.baud@egyptologues.net.

lundi 24 juin

9 h 30 ouverture du colloque

1. L'élaboration du récit historiographique

- 10 h 00 **Nicolas Grimal**, professeur au Collège de France : « Des notes à l'affichage. Quelques réflexions sur l'élaboration des inscriptions historiques royales ».
- 10 h 35 **Françoise Briquel-Chatonnet**, directeur de recherche au CNRS : « Les guerres araméennes et assyriennes dans les livres des Rois : l'événement et sa place dans l'histoire du salut ».
- 11 h 10 pause
- 11 h 30 **Jean-Jacques Glassner**, directeur de recherche au CNRS : « L'historien et le devin, entre le discours politique et la science divinatoire, le récit historiographique ».
- 12 h 05 **Claude Obsomer**, chargé de cours à l'Université catholique de Louvain : « Ramsès II face aux événements de Qadech : pourquoi deux récits officiels différents ? »

2. Genres historiques et écritures de l'histoire

- 14 h **Maria Grazia Masetti-Rouault**, chercheur au CNRS : « Le motif littéraire de la communication dans les inscriptions royales assyriennes (XI^e-VII^e siècle av. J.-C.) ».
- 14 h 35 **Mireille Hadas-Label**, professeur à l'Université de Paris-IV : « Prophétie et histoire, selon Flavius Josèphe ».
- 15 h 10 **Olivier Perdu**, Collège de France : « De la « chronique d'Osorkon » aux annales héliopolitaines de la Troisième Période intermédiaire ».
- 15 h 45 pause
- 16 h **Nicolas Vatin**, directeur de recherches au CNRS : « Un exemple d'histoire officielle ottomane ? Le récit de la campagne de Szigetvár (1566) dans une lettre du Sultan Selim II au chah d'Iran Tahmasp ».
- 16 h 35 **Jean-Marie Carrie**, professeur à l'EHESS : « Les chroniques égyptiennes d'époque byzantine : une écriture égyptienne de l'histoire régionale ? ».
- 17 h 10 débats

mardi 25 juin

3. Histoire, idéologie monarchique et autobiographie royale

- 9 h 30 **Pierre Briant**, professeur au Collège de France : « Quand les rois écrivent l'histoire : la domination achéménide vue à travers les inscriptions officielles lagides ».
- 10 h 05 **Pierre Grandet**, chargé de cours à l'université catholique d'Angers : « L'historiographie égyptienne, autobiographie des rois ? »
- 10 h 40 **Emilia Masson**, chercheur au CNRS : « Les Hittites entre réalité historique, équivoque et propagande ».
- 11 h 15 pause
- 11 h 30 **Roberto Gozzoli**, université de Birmingham : « Les inscriptions royales égyptiennes du premier millénaire avant J.-C. : continuité et changement ».
- 12 h 05 **John Scheid**, professeur au Collège de France : « Auguste et le passé. Restauration et histoire au début du principat »

4. Support, format et contenus

- 14 heures **Gilles Veinstein**, professeur au Collège de France : « Chronologies différentielles des titres impériaux selon les supports utilisés. Quelques exemples empruntés à la documentation ottomane ».
- 15 h 10 **Olivier Picard**, professeur à l'université de Paris-I : « L'image monétaire, de l'identité de la cité à son histoire ».
- 15 h 45 pause
- 16 h **Michel Baud**, Collège de France : « Des annales royales aux biographies de particuliers dans l'Égypte du III^e millénaire : la question du format ».
- 16 h 35 **Agnès Rouveret**, professeur à l'université de Paris-X : le rapport récit-image dans l'art italique et romain (intitulé à préciser).
- 17 h 10 débats

résumés

Michel Baud « Des annales royales aux biographies de particuliers dans l'Égypte du III^e millénaire : la question du format »

Les seules sources historiques officielles léguées par la monarchie égyptienne du III^e millénaire sont les annales royales, gravées sur de grandes dalles de pierre. Somme d'événements marquants qui servaient à l'origine à désigner une année, elles présentent une image stéréotypée du monarque à travers les actions qui légitiment la royauté, offrandes aux dieux, érection de monuments, expéditions militaires, etc. Ces grands récapitulatifs, organisés en cases annuelles, adoptent pour celles-ci le format dit de « chancellerie », où une ligne de titre (présentation du roi-acteur) coiffe une série de colonnes (détail des actions). Ce format est aussi utilisé, très logiquement, pour la présentation d'un événement isolé, comme les graffitis d'expéditions et de tournées royales le démontrent.

Sous les IV^e et V^e dynasties, ce format est encore adopté pour la narration d'un événement qui a marqué la vie d'un particulier. Inscrit dans la tombe de celui-ci, il constitue un épisode biographique qui met systématiquement le roi en scène. Dans ces récits très vivants, qui tranchent avec l'aridité des annales, le souverain apparaît comme un personnage préoccupé par le sort de son fonctionnaire, auquel il prodigue bons soins et cadeaux. L'usage d'un format de texte si caractéristique de l'annalistique royale montre que, bien loin d'être conçu comme une œuvre purement individuelle à but privé, ce type de biographie représente un autre moyen d'expression de l'histoire officielle. L'autobiographie de particulier agit alors comme une biographie royale par personne interposée, dont le message se révèle parfaitement complémentaire de celui des annales.

Françoise Briquel-Chatonnet « Les guerres araméennes et assyriennes dans les livres des Rois : l'événement et sa place dans l'histoire du salut »

Cette étude serait une réflexion sur le travail de l'historiographie biblique, pour une période où l'on peut confronter le texte de la Bible à des sources extérieures. En partant des guerres menées par le royaume d'Israël surtout, et celui de Juda, avec le royaume de Damas et l'empire assyrien, je souhaiterais analyser le passage de l'enregistrement des données dans des sources archivistiques à leur mise en place dans un récit ordonné autour de l'importance du rôle de Dieu dans l'histoire, où les événements prennent un sens dans l'histoire du salut.

Jean-Jacques Glassner « L'historien et le devin, entre le discours politique et la science divinatoire, le récit historiographique »

On étudiera l'apparition de cette nouvelle production littéraire, sous le règne de Naram-Sin d'Akkadé, au XXII^e siècle avant notre ère. Voici longtemps que les rois notent par écrit leurs propres exploits et ceux de leurs ancêtres. Les devins sont consultés avant toute action publique. Dès le moment où la documentation permet de mieux connaître leurs méthodes, soit le début du II^e millénaire, on les voit préoccupés par les événements du passé qu'ils manipulent selon les règles de leur discipline. Sous le règne de Naram-Sin, à distance des discours politiques et des méthodes des devins, les érudits de l'entourage du roi sont priés de narrer l'histoire du règne et de reconstruire l'histoire de la monarchie.

Roberto Gozzoli « Egyptian royal inscriptions of the First Millennium BC : Continuity and Change »

Egyptian royal inscriptions give a view of an everlasting kingship through a reenactment of actions. The stability of both country and king were completely dependent on the concept of continuity, the maintenance of codified canons and laws, as well as the royal inscriptions are there to reinforce such concept. Ideological continuity, indeed, leads to repetitions of phraseology, concepts, and phrases. This aspect gives

the general patina to the royal inscriptions, however the specific situation on which the pharaoh was acting on does not have to be forgiven.

Such specificity of the context may be a potential disruptive element of the continuity, but was usually well-integrated on the general pattern of the royal texts. For the first millennium BC, the element of continuity remains a very strong element, I can point out the exploitation of the past as a proof of it, and the textual forms of the inscriptions present in that span of time are clearly inherited from those of the New Kingdom. However, the pattern of change as centrifugal force becomes more visible, as “innovations” from older trends seem to demonstrate. Old textual features appear integrated in new contexts, older ideological conceptions are reduced since their earlier usage. However, the vexata quaestio for the royal inscriptions is from a taxonomic point of view: what we consider a deviation, a change of a determined group of inscriptions from a presumable Vorlage, was it seen in the same terms by ancient Egyptians? Did they speculate about a distinction of genres in the royal inscriptions?

Pierre Grandet « L’historiographie égyptienne, autobiographie des rois ? »

Si l’Égypte ancienne n’a pas pratiqué l’histoire telle que nous la définissons, elle a pratiqué en revanche en abondance le genre historiographique. Or ce genre entretient, en Égypte, un rapport évident avec la conception de la monarchie. Si les représentations ritualisées de l’histoire sont omniprésentes, elles coexistent, partout où elles apparaissent, avec d’autres textes et d’autres représentations montrant l’effort personnel et par conséquent méritoire consenti individuellement par chaque monarque pour se conformer à l’archétype royal. Ce n’est plus ici LE roi qui agit mais UN roi, le souverain régnant ou qui a régné à un moment de l’histoire. L’une des plus magnifiques manifestations de cette conception de «l’historiographie» est l’épopée de la Bataille de Qadech, mais la plus achevée est sans conteste le Papyrus Harris I, «histoire» complète d’un règne. Celle-ci, ni objective, ni désintéressée, répond exactement à ce qui était pour les Égyptiens mêmes le mouvement de l’histoire: la part prise par le souverain, son acteur unique, dans le combat pour Maât.

Le caractère personnel du rôle de chaque roi dans ce combat, même décrit de manière conventionnelle, et l’usage constant qui y est fait de la première personne apparentent les textes «historiques égyptiens» à des autobiographies, dont ils reprennent en somme les mêmes thèmes. Dès lors il est possible de considérer que le genre autobiographique ait servi de matrice à cette mise en forme. Cette présomption est corroborée par l’association des textes «historiques» et des représentations qui les complètent aux temples funéraires royaux, où ils assument, comme dans la chapelle de culte d’un simple particulier, les fonctions de récit autobiographique et de scènes de «vie quotidienne».

Nicolas Grimal « Des notes à l’affichage. Quelques réflexions sur l’élaboration des inscriptions historiques royales »

Les textes égyptiens royaux à vocation historique font, depuis fort longtemps, l’objet d’études, qui se concentrent essentiellement dans deux directions: l’interprétation politique — la phraséologie — et la recherche historique, tentée à travers ce prisme. La voie de la critique interne, magistralement inaugurée par l’école allemande de l’entre-deux guerres, a permis nombre d’avancées décisives. Au premier rang de celles-ci, la mise en évidence des structures littéraires a conduit à isoler les stéréotypes, ouvrant ainsi la compréhension du codage historiographique.

La structuration du récit éclaire également les procédures d’écriture: des analyses stylistiques désormais classiques ont affiné les catégories que l’on classe d’ordinaire sous la rubrique du «récit militaire» ou «récit royal». On s’attachera ici à l’étude de la mise en œuvre de ces procédures dans les Annales de Thoutmosis III, de façon à tenter de reconstituer le travail de rédaction, et dans l’intention de mettre en lumière la structuration de l’œuvre.

Car ce document, emblématique du genre pour l’Égypte pharaonique, n’est pas sans soulever de nombreuses interrogations, à commencer par celles sur sa vraie nature ou sa pertinence historique. Une tentative de classement des techniques et des lieux d’affichage des documents royaux à valeur historiographique, rapporté à leur nature, en particulier dans les temples de Karnak, s’attachera à hiérarchiser cette documentation, sur les plans politique et historique.

Maria Grazia Masetti-Rouault « Le motif littéraire de la communication dans les inscriptions royales assyriennes (XI^e-VII^e siècles av. J.-C.) »

Analyse de l'évolution de l'usage du motif de la communication — d'une part les échanges de messages et de messagers, d'autre part les contacts directs (voir et entendre l'autre), sur la construction de la structure narrative des récits historiographiques des inscriptions royales assyriennes. Dès le début de l'époque assyrienne en effet, l'introduction dans le discours narratif des « faits de communication » peut être considérée comme un effort pour créer et exprimer des liens de cause à effet entre événements politiques et militaires différents, essayant ainsi de fournir une explication, une raison, voire une légitimité aux faits exposés. D'autre part, c'est aussi dans les structures narratives constituées par ce motif que la représentation de l'autre par excellence, l'ennemi, a été progressivement élaborée. Dans ce sens, le réseau défini par les « faits de communication » dans l'ensemble de la production historiographique des chancelleries royales assyriennes est représentatif des conceptions idéologiques de la royauté dans ses rapports avec le monde et les autres.

Emilia Masson « Les Hittites entre réalité historique, équivoque et propagande »

Appréhender les réalités historiques, politiques ou sociales d'une population ancienne à travers les textes plus ou moins complets qu'elle a laissés et qu'elle a écrits sur elle-même est un exercice en soi. Un art d'extrapoler pour essayer de saisir le réel état des choses. Celui qui se niche tant dans la raison d'être d'un document à caractère « historique » qu'entre les lignes des rédactions qui obéissent à une logique qui n'est pas la nôtre et dont le mode d'expression, elliptique, allusif et parfois volontairement allégorique, ne répond pas aux normes qui sont les nôtres, méthodiques et cartésiennes. L'infra-discours y est souvent plus parlant que le discours lui-même. Interroger ces rédactions de notre point de vue risque en conséquence de mener à des voies sans issue ou encore de créer de faux problèmes.

L'histoire des Hittites n'échappe pas à ces difficultés. Dans quelles conditions a été fondé leur royaume ? Comment s'est effectuée la fusion avec la population indigène, les Hattis, dont ils ont conquis le territoire et dont ils ont adopté le nom politique ? Quelle a été la personnalité du roi fondateur ? Quelle a été l'évolution de l'État hittite ? Peut-on restituer la lignée des rois ? Les annales royales, susceptibles de constituer la principale source d'informations, sont en réalité des récits très succincts de conquêtes, relatés, il est vrai, année par année. Qualifiés par les Hittites de *pesnatar* « virilité », virtutes, ils conservent au départ des éléments mythiques. C'est dans les documents créés par la première chancellerie hittite qu'il convient de glaner les concepts de leurs monarchies : une série de textes mythico-religieux répercutent l'intronisation du roi. Un édit royal spécifique, les chroniques du palais, les premières lois font apparaître un état précaire des débuts. C'est en procédant à des recoupements entre les textes de catégories très variées qu'on aura les meilleurs chances de suivre les Hittites tout au long de leur histoire.

Claude Obsomer « Ramsès II face aux événements de Qadech : pourquoi deux récits officiels différents ? »

L'événement le plus marquant du règne de Ramsès II est sans conteste la bataille livrée près de Qadech en Chémou III.9 de l'an 5. Pour convaincre ses contemporains et les générations futures de la toute-puissance de leur roi à la pointe du combat, Ramsès a consacré à l'événement des parois entières de plusieurs temples. Une telle débauche d'efforts n'est pas sans susciter des questions, puisque la campagne de l'an 5 fut un échec : la correspondance échangée plus tard avec Hattousili III indique en effet clairement que l'armée hittite profita de la retraite égyptienne pour annexer le pays Oupé, au sud de Qadech. Le grand texte officiel décrivant la campagne, le « Poème », passe sous silence ce qui pourrait ternir la gloire de Ramsès, tout en amplifiant l'éclat de la victoire remportée sur la charrerie hittite en Chémou III.9.

À côté du « Poème », un second texte officiel, plus court, a été publié : le « Bulletin ». L'existence parallèle des deux textes a été expliquée diversement par les commentateurs. Pour les uns, le « Bulletin » serait un rapport militaire précis au niveau stratégique, le « Poème » étant un texte de propagande. Pour d'autres, le « Bulletin », contrairement au « Poème », aurait été composé par une personne de l'entourage royal. En réalité, rien ne permet d'opposer les deux textes au niveau formel, et il s'avère que le « Bulletin » est parfois moins précis que le « Poème » sur le plan militaire. Il est possible de montrer que le « Bulletin » est en

fait, comme le « Poème », un texte rédigé à des fins idéologiques : il vise à expliquer en quoi l'omniscience royale a pu être — mais seulement temporairement — prise en défaut. Replacé dans le contexte de la rédaction, il pourrait être le moyen officiel par lequel Ramsès, après la publication du « Poème » vantant son omnipotence, justifiait le manque de clairvoyance qui avait caractérisé la marche vers Qadech, raison probable de l'échec de la campagne.

Olivier Perdu « De la « chronique d'Osorkon » aux annales héliopolitaines de la Troisième Période intermédiaire ».

Gravée à l'intérieur du portique dit des « Bubastites », dans la première cour du grand temple de Karnak, la « Chronique d'Osorkon » réunit deux textes différents relatant les mésaventures de ce fils de Takélot II installé à Thèbes à la tête du clergé d'Amon. Si ce document, l'un des plus longs de la période, a été abondamment exploité pour toutes ses précisions historiques qui complètent notre information sur l'éclatement du pays à la fin de l'époque libyenne, il n'a en revanche guère suscité d'intérêt en tant que tel, au point que même le genre dont il relève n'a jamais été clairement établi, ce qui compromet bien entendu sa compréhension.

En fait, bien qu'il ne concerne qu'un prince, il peut être rapproché des « récits historiques royaux » dont il adopte les principales caractéristiques. Comme eux, il répond à un souci de « propagande » et ce dont le texte entend faire la promotion devient ainsi la clé permettant d'en saisir le sens. En recherchant dans la trame du récit ce qui a présidé à sa composition, il est par ailleurs possible de revenir sur un thème qui occupe une place particulièrement importante dans la façon dont se résume l'action du roi à la Troisième Période Intermédiaire.